

DÉVELOPPER L'ALPHABÉTISATION ET LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DES IMMIGRANTS

(CHERCHEUR PRINCIPAL, PROFESSEUR SERGE NADEAU, UNIVERSITÉ D'OTTAWA)

ANALYSE DES RÉSULTATS D'UN PROJET DE RECHERCHE VISANT À ÉVALUER LES EFFETS DE MEILLEURS NIVEAUX D'ALPHABÉTISATION ET DE COMPÉTENCES ESSENTIELLES SUR L'INTÉGRATION SOCIOÉCONOMIQUE D'IMMIGRANTS FRANCOPHONES, AVEC UN ACCENT PARTICULIER PORTÉ SUR LA PERFORMANCE DANS LE MILIEU DE TRAVAIL

PAR

MARIE THÉRIAULT

PROFESSEURE AGRÉGÉE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SYMPOSIUM ORGANISÉ PAR ACTIONS INTERCULTURELLES ET LE PARTENARIAT VOIES VERS LA PROSPÉRITÉ

TORONTO, ONTARIO

15 NOVEMBRE 2017

PERSONNES IMMIGRANTES ET INTEGRATION LINGUISTIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DANS LES PROVINCES ET AU CANADA

Nous aborderons l'intégration linguistique et socioéconomique des personnes immigrantes en nous appuyant sur les sciences de l'éducation.

Nous considérons, de ce point de vue, que les formations linguistiques et en compétences soutiennent le maintien et l'intégration en emploi de la personne immigrante tout en enrichissant le monde du travail et la société plus largement.

Les centres de formation jouent ainsi un rôle primordial à cet égard et recèlent une expertise construite grâce à l'engagement des formateurs, des apprenants et de la recherche.

ÉDUCATION DES ADULTES ET PRINCIPES ANDRAGOGIQUES

En sciences de l'éducation, l'extrant du salaire comme mesure des avantages de suivre une formation linguistique n'est donc pas la seule donnée qui est prise en considération.

Le taux de littératie, par exemple, est une donnée importante pour comprendre la capacité d'intégration de la personne immigrante. Il se distingue du niveau de francisation de l'adulte et doit être mis en contexte avec son parcours global.

Ainsi, un haut taux de littératie, de façon générale, permet une intégration socioéconomique sur le marché du travail plus régulatrice pour la personne immigrante.

Cependant, l'accès universel à une formation de qualité soutient les individus, peu importe leur profil et leur intégration socioéconomique.

L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET LE DROIT DE SE FORMER

Parlons maintenant des avantages qu'ont les personnes immigrantes, comme adultes, à s'engager dans un parcours de formation.

Le premier est l'acquisition d'une expérience pédagogique qu'elles peuvent vivre dans des lieux de formation prévus pour elles.

Le second est le sentiment d'autorégulation et de contrôle sur leur apprentissage et le développement de leurs compétences.

Le troisième est l'intégration sociale qu'offre tout parcours de formation.

[Voir les trois angles de la formation des adultes (pédagogique, psychologique et sociologique) : LONG, H. B. (1989). *Self-Directed Learning: Emerging Theory & Practice*. Norman: Oklahoma Research Center for Continuing Professional and Higher Education].

L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET LE DROIT DE SE FORMER

Un élément intéressant de la recherche est qu'elle a réuni les apprenants, les employeurs et les centres de formation.

En sciences de l'éducation, cette triade pourrait être intégrée, pour peu que l'adulte soit considéré comme se situant au centre de son projet de formation.

PREMIER ÉLÉMENT DE LA TRIADE: LA PERSONNE IMMIGRANTE EN SITUATION DE FORMATION

Une recherche prévoyant mesurer de les avantages de la formation en fonction de principes andragogiques du point de vue de l'apprenant –ici la personne immigrante- s'avérerait intéressante.

Elle permettrait de comprendre l'expérience pédagogique de l'adulte en fonction de son parcours scolaire, de son parcours migratoire et des impératifs socioéconomiques auxquels elle ou il est confronté.

Le Canada et le Québec s'appuyant, en matière d'éducation des adultes, sur le concept du *Long Life et Long Deep Learning* développé par l'UNESCO, la personne immigrante se sentirait concernée au plus haut point.

DEUXIÈME ÉLÉMENT DE LA TRIADE: LA PERSONNE IMMIGRANTE ET LES EMPLOYEURS

En ce qui a trait aux employeurs, une collecte de données touchant la structure organisationnelle de l'entreprise en matière d'intégration de la personne immigrante serait fondamentale.

Elle permettrait de comprendre la perception que les employeurs ont de la formation et de l'intégration de la personne immigrante. Un programme de formation des employeurs portant sur l'impact de la formation en compétences sur le droit de la personne immigrante à une intégration socioéconomique de qualité serait également prometteur.

Le salaire en cause doit être mesuré à plus long terme, lorsqu'il est question d'insertion sociale. Ce point est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît.

TROISIÈME ÉLÉMENT DE LA TRIADE: LA PERSONNE IMMIGRANTE ET LES CENTRES DE FORMATION

La mission des centres de formation en matière d'intégration socioéconomique de la personne immigrante et leur histoire doivent être documentés et compris.

Pourquoi ces centres existent-ils? Quel est leur statut au niveau étatique? Sont-ils soumis ou non à la *Loi sur l'instruction publique* de la province? Sont-ce des organismes communautaires ou appartiennent-ils au réseau de la formation générale des adultes? Sont-ils redevables d'une *Politique de l'éducation des adultes*? Existents-ils en vertu des droits que confère la *Loi sur les langues officielles* ou des lois touchant l'immigration et l'accueil de personnes immigrantes? Quels sont les droits de la personne immigrante en matière d'éducation des adultes?

La nature des centres de formation et leur mission pédagogique, psychologique et sociale seraient ainsi exprimées de manière plus approfondie pour être mieux comprises. On inclut ici toute la discussion sur les programmes de formation et le statut législatif des formateurs et des enseignants.

SYNTHÈSE

En d'autres termes, l'évaluation de l'efficacité des politiques éducatives possède un caractère social complexe, en ce sens que les politiques éducatives sont soustraites à la question de l'efficacité économique au profit du droit à la formation de la personne immigrante: le droit de recevoir des services de formation universels en compétences touchant l'emploi et la langue ainsi que le droit de voir ses propres compétences reconnues.

C'est une convention signée par le Canada à l'UNESCO, entre autres.

DISCUSSION DE CERTAINS CONCEPTS IMPORTANTS EN SCIENCES DE L'EDUCATION: LA MOTIVATION

La question de la motivation de l'apprenant en est une très complexe et les modèles théoriques qui sont issus de la théorie de la motivation trouvent appui sur des paramètres, dont ceux de l'autorégulation, de la motivation extrinsèque et intrinsèque, du comblement de besoins psychologiques fondamentaux et du rôle des facteurs personnels et situationnels.

À cet égard, les chercheurs pourront consulter les travaux de Deci et Ryan [Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2000). Self-determination theory and the facilitation of intrinsic motivation, social development, and well-being. *American Psychologist*, 55(1), 68-78. Ou en éducation des adultes: Carré et Moisan. [Pour une théorie validée de la motivation chez l'adulte en formation (formelle ou non formelle), voir Carré, P. et Moisan, A. (2002). *La formation autodirigée: aspects psychologiques et pédagogiques*. Paris: L'Harmattan et Carré, P., Moisan, A., Poisson, D. (2010) *L'autoformation, perspectives de recherche*. Paris : Presses universitaires de France.]

Les liens entre la formation et la motivation de la personne immigrante à se trouver un emploi nécessitent l'adaptation de modèles théoriques à la question traitée.

SUIVI DE L'APPRENANT ET PERSONNE IMMIGRANTE

La quantification des avantages intangibles est une spécialité des sciences de l'éducation et divers protocoles existent qui se destinent à la mesure des avantages de se former, surtout en matière linguistique. Voici des éléments qui doivent cependant être expliqués, lorsqu'il est question de personnes immigrantes.

La documentation du parcours migratoire et les parcours de scolarisation de la personne sont deux données prioritaires en sciences de l'éducation. Un suivi à long terme peut être requis pour comprendre comment ces deux questions sont interreliées.

SUIVI DE L'APPRENANT ET PERSONNE IMMIGRANTE

Une intégration au marché du travail ou aux études sans une maîtrise de la langue suffisante nuit à l'adaptation socioéconomique de la personne immigrante à long terme; c'est aussi le cas des personnes immigrantes dont le taux de littératie est faible.

La francisation-alpha, par exemple, doit être vue comme un vecteur de formation pour la cellule familiale. Elle soutient le parent (le plus souvent la mère) dans la compréhension de son propre parcours scolaire tout en lui permettant de jouer un rôle actif auprès des enfants de la famille.

Ce sont deux exemples en lien avec les avantages de suivre des formations que l'on souligne ici: aboutissement du parcours migratoire et scolarisation; intégration plus efficace dans la société; augmentation du taux de littératie; avantages écosystémiques scolaires; apprentissage de l'exercice de ses droits .

SUIVI DE L'APPRENANT ET PERSONNE IMMIGRANTE

Il faut grandement insister sur les droits des personnes immigrantes à se former en fonction des lois et des politiques en vigueur au Canada, au-delà des avantages simplement économiques.

Il faut comprendre également que la question francophone en est une complexe. Il existe un niveau de littératie plus faible chez les francophones du Canada (hors Québec) ainsi qu'une insertion sociale s'avérant plus difficile : cette dimension peut également interférer sur l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes plus largement.

Il est en effet possible que la personne immigrante en formation sur les compétences ne voie pas se matérialiser, sur le marché du travail, l'avantage que devraient apporter les formations suivies. Sa condition de personne immigrante francophone peut la désavantager à ce chapitre pour des raisons systémiques.

[THÉRIAULT, M.A. & SOLAR, C. (2013). «Adult Education and Training in Francophone Canada» in «Building on Critical Traditions: Adult Education and Learning in Canada». *Thompson Educational Publishing*. Editors: Tom Nesbit, Susan Brigham, Tara Gibb & Nancy Taber.]

PARMI LES AUTRES ÉLÉMENTS À MESURER

On note le manque de reconnaissance des compétences de la personne immigrante et le coût social que cela implique pour celle-ci lorsqu'elle est en transition sur le marché du travail, dans un emploi pour lequel elle est surqualifiée.

Il est dit avantageux de suivre une formation si la personne immigrante obtient un meilleur salaire, si elle diminue son temps de recherche d'emploi et qu'elle reçoit un meilleur salaire ou qu'elle peut en espérer un meilleur.

Il est inquiétant de voir qu'en dépit des formations suivies, sauf dans des cas de haute littératie (maîtrise), celles-ci ont un impact limité à court terme sur le parcours d'insertion sociale de la personne immigrante.

THÉMATIQUES DE RECHERCHE ET MÉTHODE DE RECHERCHE

Les standards relatifs au modèle d'analyse des avantages-coûts montrent qu'en dépit des formations suivies, la personne immigrante peine à faire ajouter une valeur immédiate à ses efforts de parcours de formation et d'insertion socioéconomique.

Il faut en considérer les avantages en étudiant la question sur le plan des politiques éducatives. Selon ce modèle, l'action publique se doit de cibler la notion de justice et d'égalité en éducation et son impact sur l'emploi.

Le développement économique n'est pas le seul but de la formation : il faut également se développer comme humain et valoriser sa vie. Ce sont des éléments qui peuvent être pris en considération par recherche en sciences de l'éducation.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (1994). *Déclaration de Salamanque et analyse*. Paris, France :Auteur.
CONFINTEA VI (2009, 1- 4 décembre). *Vivre et apprendre pour un future viable - l'importance de l'éducation des adultes*. Communication présentée Sixième conférence sur l'éducation des adultes., Bélem, Brésil. Gouvernement du Québec. (2002). *Apprendre tout au long de la vie. Politique Gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*. Québec: Gouvernement du Québec.

Les politiques publiques des ministères provinciaux et fédéraux (en matière d'immigration, d'éducation et de travail) posent la notion du droit à l'éducation tout au long de la vie (Long Life Learning); le Canada s'y est engagé à plusieurs reprises. L'expertise de la formation retrouvée dans les centres ne saurait être remplacée par des programmes de formation ponctuels, sans qu'il n'y ait un coût au niveau de la qualité. Il y a tout lieu de croire que la personne immigrante en serait la grande perdante au niveau de sa formation en compétences essentielles.